

Le 6 février 2017

Le secrétaire départemental,

à Monsieur le directeur académique  
des services de l'Education nationale  
DSDEN, Cité administrative - BP 23851  
53030 – LAVAL cedex 9

---

**SNUDI-FO 53**

Union  
Départementale des  
syndicats **FORCE**  
**O**UVRIERE de la  
Mayenne

**10 rue du Dr. Ferron**  
**BP 1037**  
**53010, Laval Cedex**

---

Tél. : 02.43.53.42.26

@ : [contact@snudifo-53.fr](mailto:contact@snudifo-53.fr)

---

Objet : Votre message relatif à la présence de FO dans la délégation des parents et de la mairie de Craon ce lundi à 17h30.

Monsieur le Directeur Académique,

J'accuse réception de votre courriel, reçu au syndicat ce matin, et qui nous a pour le moins surpris.

En effet, les parents ont souhaité la présence de notre syndicat dans la délégation que vous allez recevoir. Votre refus que je fasse partie de la délégation librement constituée ne manquera pas de les étonner tout autant que les enseignants.

Je prends acte de votre décision mais la question que chacun ne peut que se poser c'est : *Pourquoi la présence de Force Ouvrière dans l'entrevue que vous accordez ce soir aux parents et au maire de la commune de Craon poserait-elle problème ?*

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de notre parfaite considération.

Stève Gaudin



*Copie à l'APE de l'école Henri Matisse, maternelle, de Craon*  
*Copie à Monsieur le Maire de Craon*  
*Copie à l'UD FO de la Mayenne*  
*Copie aux écoles du département*